

COMPTE-RENDU CAPD 12 juin 2019

Présents : Mr Falco DASEN adjoint, MME Schmitt IEN adjointe, Mr Carrante Secrétaire Général, Mr Lions IEN de la Bresse, Mme Saget, IEN de Belley, Mr Blanc, IEN BourgIII, Monsieur Laugier, IEN d'Ambérieu, Mme Machot, Ien Jassans, Mr Sireix, IEN Bellegarde, le SE-Unsa, le Snuipp, et FO.

Secrétariat de séance : Nicolas Dussuyer SNUIDI FO

Déclarations liminaires des 3 organisations syndicales : Se-Unsa, Snuipp et FO.

Réponses de M. DASEN adjoint :

Mme la Directrice vous remercie d'avoir participé au travail paritaire et merci d'avoir mis en évidence le travail de qualité de la DIPER.

Ce qui est permanent est de répondre aux besoins et d'inscrire son travail dans la permanence, lame de fond travail sur les effectifs et les interactions au sein d'une classe. Concertations, GRH de proximité qu'on essaie de mettre en place le service public de l'école inclusive ne vous a pas échappé, la formation des Aesh et des personnels.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès verbal des CAPD du 1^{er} février 2019

PV approuvé à l'unanimité.

2. Résultats de la première phase du mouvement intra-départemental 2019

Monsieur le DASEN adjoint :

1134 personnes ont participé à la première phase (1220 participants l'an dernier), 132 dossiers étudiés pour rapprochement de conjoint, 157 obtiennent des points d'ancienneté dans le poste, 51 obtiennent une bonification médicale ou sociale et

23 bénéficient des points de Mesures de Cartes Scolaires.

551 mutés et 310 sans affectation.

Il y a eu une quarantaine de postes bloqués pour protéger les postes de personnels nommés en AFA sur d'autres postes.

Demande d'avoir la liste des postes vacants.

Les postes de TRZIL vacants n'ont pas été proposés au mouvement car transformés en postes de TR Brigade.

Plus aucun recrutement ou aucun appel à candidature sur les postes de PDMQDC.

3. Information relative aux demandes de temps partiels.

590 demandes, majoritairement les demandes sont acceptées certaines restent en attente, ils pourraient être convoqués conformément à la circulaire sur certains postes.

Pour les quotités mi-temps annualisé il faut avoir un couplage, jusqu'à la seconde phase.

Certains accords pourront arrivés tardivement à la vue des jumelages de postes.

Les réponses d'accord de temps partiels seront communiquées rapidement en essayant quelles soient rendues pour la prochaine CAPD.

4. Résultats des différents appels à candidature sur postes à profil et postes à exigences particulières.

A. Poste à profil de directeur à l'école d'application Charles Perrault de Bourg en Bresse.

Madame Delafosse Emame est retenue à titre provisoire, elle libère un poste sur l'école des Vennes à Bourg en Bresse à titre provisoire.

B. Poste d'enseignant en Unité pédagogique pour élèves allophones Arrivants (UPEAA) Louis Armand d'Oyonnax

Madame Sophie PERROLIER-AMBROSIA est retenue à titre provisoire et libère à titre provisoire un poste de TRZIL à Pasteur Sud à Oyonnax.

C. Poste d'enseignant en Unité pédagogique pour élèves Allophones Arrivants(UPEAA) 0.5 % Henri Deschamps.

Résultat à la prochaine CAPD.

D. Poste d'enseignant en Unité pédagogique pour élèves Allophones Arrivants (UPEAA) à La Bretonnière de Prévessin-Moëns

Madame Elisabeth Barber est nommée à titre définitif .

E. Poste de Conseiller Pédagogique Départemental Education Physique et Sportive rattaché à l'IEN-ADASEN

Monsieur Rémi FAURE est nommé à titre définitif , il libère un poste à l'école Les Terres d'Ain de Poncin.

Postes d'enseignants dans le cadre du Dispositif inclusion et climat scolaire (DCIS).

Mme Isabelle SAVOYEN est nommée sur la circonscription de Bellegarde.

Mme Magalie CHABAUD est nommée sur la circonscription de Belley.

Mme Martine LESOIN et Mr Sébastien REVIRON sont nommés sur la circonscription de la Côtière.

Mme Bernadette LAULAGNET est nommée sur la circonscription d'Oyonnax.

Mme Béatrice DUBREY-TIBERGE est nommée sur la circonscription de Gex Sud.

Les candidatures ont été observées avec les critères suivants :

- Le rapport à l'élève,
- Posture
- Le contenu de la mission

La grille d'observables sera fournie avec le rapport du jury, en cas d'égalité c'est l'AGS qui prévaut.

5. Intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles par la voie de l'inscription sur liste d'aptitude.

Pour l'année 2019, le contingent est de 7 personnes il y a 1 candidature. Il y reste à ce jour 18 instituteurs dans notre département.

6. Réponses relatives aux demandes d'allègement de service

57 demandes et 20accords, 30 refus, 5 propositions d'aménagement de poste et 2 situations d'attente.

7. Module de formation d'initiative nationale

Le nombre de départ par modules n'est pas encore connu.

8. Résultats de la session 2019 de la certification Français Langue Seconde session 2019.

5 personnes ont été retenues.

9. Questions diverses

A. Questions diverses du Se-UNSA

- **Affectations** : Y-a-t-il eu des réaffectations en cours d'année scolaire ? Si oui, sur quels postes ?
Document fourni.
- **Démissions** : Pourrions-nous avoir le nombre de démissions depuis la rentrée ?
Il y a eu 10 démissions.
- **Remplacement** : Pourrions-nous avoir le détail, par circonscription, du nombre de jours non remplacés depuis la dernière CAPD ?

	Septembre - octobre	Novembre - décembre	Janvier- février	Mars- avril	Total
Ambérieu	4	17	60.5	76.5	158
ASH	12	45.5	67	45.5	170
Bellegarde	1	7.5	47	25	80.5
Belley	5	36	23	14	78
Bourg 2	12.5	22	89	72	195.5
Bourg 3	3	27	60	111	201
Bresse	4.5	42.5	47	56	150
Jassans	1	20	64	36.5	121.5
Côtière	4	19.5	71.5	48	143
Dombes	0	27	27	22	76
Oyonnax	0	11.5	20	40	71.5
Gex nord	1	21	43	35	100
Gex sud	2	14	38	60.5	114.5
TOTAL	50	310.5	657	642	1659.5

- **Détachement** : Pourrions-nous avoir la liste des personnels demandant des détachements pour la prochaine année scolaire ?
- **P.E.S.** : Pourriez-vous nous communiquer la date et le lieu d'accueil des stagiaires à la rentrée 2019 ? Réunion le mercredi 26 juin pour répondre aux questions des lauréats du concours sur les modalités d'affectation et géographie de l'Ain, il y aura des informations sur le site de la DSDEN. Mercredi 3 juillet formation, Mardi 27 août accueil en plènière.
- **C.P.F.** : La circulaire fonction publique du 7 mai 2017 acte la création du CPF dans la fonction publique. Un arrêté de la DRH du ministère du 21 novembre 2018 fixe les plafonnements de remboursement des frais pédagogiques. L'article 3 de cet arrêté invite les agents à fournir à leur administration les pièces justificatives pour la prise en charge des frais pédagogiques. De plus, ce dernier arrêté précise dans son article 4 que " les recteurs d'académie sont chargés de l'exécution du présent arrêté". Afin de conseiller les collègues concernés, nous souhaiterions connaître les modalités de mise en œuvre du dispositif "Compte Personnel de Formation" pour les personnels de notre département.

Groupe de travail va se tenir le 18 juin, il y aurait une circulaire académique qui devrait paraître et s'appliquer à la rentrée.

- **I.E.N.**: 8 postes d'inspecteurs ou d'inspectrices seront vacants l'année prochaine, quelles sont les démarches envisagées afin de pourvoir ces postes ?
Tous les postes seront pourvus. Les 8 IEN titulaires partiront en formation.

B. Questions des autres syndicats

- Quel est le nombre de candidats au départ en stage DDEEAS et combien de personnes sont retenues ?
1 Seule personne Mme jambon
- Liste des personnels partant a la retraite. Documents fournis.
- Critères de départage pour accéder a la hors classe : AGS, rang décroissant d'échelon, ancienneté dans l'échelon, ancienneté dans le corps.
- Quels sont les discriminants pour l'organisation des plannings des collègues a temps partiel (ils existent dans d autres départements) ? L'arrangement entre collègue est préférable.
- CAPD changement échelon automatique en septembre 2019. Il n'y aura pas de CAPD mais nous ferons tout pour que cela soit effectif avant la fin de l'année.
- Modalités de classement du passage à la Hors Classe au 1/09/2019 en cas d'égalité de barème.
- Absence non remplacée de Monsieur COSTE Roland à l'ULIS de l'Ecole élémentaire Alphonse Daudet à Montluel.

